NOVALAISE
entre lac et montagne

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 25 Mai 2021 – 20H00

Sous la présidence de Madame Claudine TAVEL

Lieu : Salle Col de l'Epine – Maison des Associations

Présents :
Mesdames et Messieurs : ARIOLI Sandrine – CUCCURU Isabelle - DUPRAZ Fabien – EHNY Richard – GROS Gilles - GUILLERMARD Denis – JULIEN Anne-Marie (arrivée à 21H00) – MANSOZ Carine – MANTEL Frédéric – PERRIER Lysiane – TAIN Daniel - WDOWIAK Monika - WROBEL David.

Excusés :

Mesdames et Monsieur : PLOUZEAU Alain (pouvoir à M. Gros) - GUILLOT Véronique (pouvoir à M. Tain) - GARDET Catherine (pouvoir à Mme Cuccuru) - FLEURET Anaïs (pouvoir à M. Gros) – MARCHAIS Marie-Lise (pouvoir à Mme Mansoz)

Secrétaire de séance : Monsieur GUILLERMARD Denis.

ORDRE DU JOUR

En raison du contexte sanitaire : la séance s'est tenue sans public.

Chaque personne a été invitée à se munir d'un masque et à utiliser le gel hydroalcoolique, à disposition.

Madame Anne-Marie JULIEN est arrivée à la séance à 21H00 pour le point III.4 approbation du PLU.

- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 5 mai 2021 : **approuvé à l'unanimité des membres présents.**

- Compte-rendu des commissions par adjoints et conseillers délégués

Associations / Animations – Monsieur Fabien DUPRAZ

- Fêtes des Mères : organisation d'un moment convivial, en plein air, Place des Quatre Saisons, le 28 mai 2021 à partir de 18H00.
- 2 Rencontres sont prévues avec les Présidents du Club de Basket et le Comité des fêtes pour préparation du 14 juillet 2021 : brocante et soirée festive, sans feu d'artifice.

Les activités des associations reprennent et les festivités également : l'AEL a reporté la journée ZIG ZAG au 3 juillet 2021.

La commission *mobilité – environnement* organise une matinée *nettoyage du village et de sentiers*, le samedi 5 juin 2021 avec un RDV à 8H30 devant la mairie.

Communications - Monsieur Frédéric MANTEL

Une gazette « agenda des festivités » sera disponible en juin. Monsieur TAIN indique que les élus minoritaires doivent avoir la possibilité d'insérer un article dans la gazette, comme prévu au règlement de fonctionnement du Conseil Municipal. Madame le Maire répond que cette gazette ne sera qu'un agenda et que l'insertion d'un article « autre » n'est pas appropriée pour cette publication. Mais elle précise que, bien entendu, les élus minoritaires auront la possibilité d'insérer leur article à la prochaine gazette « classique ».

Culture / Jeunesse/ Bibliothèque - Madame Sandrine ARIOLI

Le chantier CONCORDIA prévu en juillet est complet en réservation. Il accueillera des jeunes de nationalité espagnole, italienne et française. Un planning a été établi pour les 15 jours. Un pot d'accueil au jardin public est prévu le 8 juillet 2021, un concours de pétanques et un repas seront organisés avec les bénévoles /élus.
Un questionnaire sera adressé aux conseillers municipaux pour le prêt de matériel : vélos, casques, outils...
Un élu référent sera prévu pour chaque jour.
A ce jour, 5 jeunes locaux sont intéressés pour rejoindre le groupe.

Le Cinébus reprendra le dimanche 30 mai 2021, 13 juin 2021 et 27 juin 2021 avec un nouveau lieu : l'espace Pré St Jean.

Une rencontre MALRAUX /AEL /CCLA a eu lieu pour l'organisation d'un spectacle de danse prévu le 28 janvier 2022.

Une réunion a eu lieu pour l'organisation d'une exposition de peintures, les 7 et 8 Août 2021, salle Col de l'Epine - Maison des Associations.

Social - Monsieur Gilles GROS

Une réunion avec les représentants de l'ADMR aura lieu le 31 mai 2021 en présence de M. le Maire de Gerbaix, administrateur pour la relance de l'association.

Le 26 mai 2021 une réunion aura lieu avec Monsieur CHAMBAZ, directeur du Centre Hospitalier Métropole Savoie, en présence des élus du CIAS/CCLA pour évoquer une direction commune de l'EHPAD du lac d'Aiguebelelette et l'EHPAD de Yenne.

Le 2 juillet 2021 à 9H00, il est proposé aux conseillers municipaux une visite du pôle de santé, organisée par Monsieur GAMBIER de Savoisienne Habitat. Le RDV est fixé devant le bâtiment.

Travaux - Monsieur Denis GUILLERMARD

Le planning des travaux de la Place du Bourniau a été revu. Du 7 au 13 juillet 2021 : travaux devant la terrasse de l'Etape.
Les travaux d'enfouissement de fourreaux d'ENEDIS auront lieu à compter du 14 juin 2021.
Fin juillet, les travaux sur la route de Yenne et de la Crusille seront achevés. Ceux de la route du Banchet seront réalisés en septembre.
Des travaux de bouchardage sont effectués sous la halle pour un visuel agréable.
Les travaux de charpente sur la halle débuteront fin mai – début juin.
Une ouverture aux piétons, route de la Crusille, devrait être possible fin juillet.

Le pôle santé sera terminé pour la fin d'année.

Travaux / Parcs de détente Madame Claudine TAVEL

Présentation des photographies des différents chantiers assurés par le service technique : sablage et peinture des portails des parcs, nettoyage de la toiture et réfection des façades de la billetterie de Pré Argent.

Présentation des photographies des travaux de réfection des planchers et escaliers du clocher avec pose de grilles de protection.

Les travaux d'accès PMR devant le bâtiment communal de la Poste seront effectués cette semaine et pris en charge par la Commune, conformément au budget.

Madame Claudine TAVEL pour Madame Marie-Lise MARCHAIS - commerces /marché

Le marché a repris dimanche dernier avec l'ensemble des commerces non alimentaires.
Monsieur Gérard CAMBEFORT effectue des remplacements ponctuels en tant que receveur placier.

I. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

I.1 Etat sur les décisions de Madame le Maire, en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal

Madame le Maire donne connaissance de la décision prise, début mai :

- Décision d'accorder dans le cimetière communal une concession simple d'une durée de 50 ans, à compter du 30/04/2021, à Madame DUTRUC-ROSSET Monique moyennant la somme de 250 €.

II. FINANCES

II.1 Décision modificative – Comptabilité M49

Il convient de prendre une décision modificative sur la compatibilité annexe « EAU » :

- Augmentation des crédits dépenses à hauteur de 4 790 € sur le compte 6518 pour le paiement de l'accès à la plateforme SIMCO.
- Diminution des crédits dépenses à hauteur de 4 790 € sur le compte 6156 sur lequel était inscrit la dépense.

Le budget global de la section de fonctionnement reste équilibré en recettes et dépenses à 424 071.40 €.

Décision du Conseil Municipal : approuvé à l'unanimité

III. URBANISME – VOIRIES/RESEAUX

III.1 D.I.A.

Maître BOYER	Les Giffards	non bâti
Maître MAISONNIER	Les Guillets	non bâti
Maître MAISONNIER	Rte du Col de l'Epine	non bâti
Maître BOYER	Les Giffards	bâti
Maître LANGLE-LACASSAGNE	Le Biétry	non bâti
Maître ROUHETTE	Les Champs	bâti

Décision du Conseil Municipal : aucune préemption sur ces propriétés, à l'unanimité.

III.2 Etat sur les PC / DP / CU

PC

SIMON-BILLON Geoffroy	Route du Collomb	maison individuelle
SZMIGIEL Tomasz	Chemin de la Geai	extension habitation
ROISIN Armand	Route du Collomb	modificatif (ouverture)

DP

INNIS Christophe	Chemin du Pinod	remplacement clôture
FLOURAC Arnaud	Allée des Orchidées	piscine
CARRON Sébastien	Chemin de l'Eglat	pergola
BLANDIN Pascale	Chemin de Barbolion	piscine
Commune NOVALAISE	Route du Lac	rampe PMR devant la Poste
BOTTIERO Gilles	Chemin des Feugières	piscine
MORIN Jacques	Allée des Cèdres	pergola
VARDAL Zeliha	Route du Berlioz	rénovation couverture + création terrasse
BRISA Emmanuel	Rue de l'Eglise	pose pompe à chaleur
FAYOLLE Didier	Chemin du Crochet	remplacement menuiseries/volets- réfection toiture/création ouvert.
STEVENIN Michel	Route de Marcieux	installation panneaux solaires
RUTIGLIANO Michel	Allée du jardin Eugénie	carport

CU

Maître BOYER	Les Giffards	CU d'information
Maître BOYER	Les Giffards	CU opérationnel
Maître MAISONNIER	Rte Col de l'Epine	CU d'information
Maître ROUHETTE	Monthieux dessus	CU d'information
Maître LANGLE-LACASSAGNE	Le Biétry	CU d'information
Maître ROUHETTE	Chemin des Champs	CU d'information
Maître FRESSARD	Route du Goutier	CU d'information

III.3 Convention Commune de Novalaise/Syndicat du Thiers pour la mise à disposition de personnel pour analyse et campagne de recherche de fuites sur le réseau d'eau potable

Madame le Maire rappelle que, dans le cadre de l'instruction du PLU, les services de l'Etat ont souhaité obtenir des précisions complémentaires sur le fonctionnement des infrastructures d'alimentation en eau potable de la Commune. Un diagnostic a été réalisé par le cabinet d'études HIS&O.

Cette étude a permis d'obtenir une meilleure connaissance du réseau d'eau pour répondre à plusieurs objectifs :

- Amélioration du rendement du réseau,
- Sécurisation de la desserte dans tous les secteurs de la commune par la connaissance de la répartition des deux ressources sur l'ensemble du territoire et dans le temps, y compris en période de forte demande touristique et d'étiage.

Le Syndicat du Thiers assure, pour le compte de la Commune, l'entretien du réseau d'eau potable et la fourniture d'eau potable. Il connait le cheminement des canalisations.

C'est la raison pour laquelle il a été demandé au Syndicat du Thiers la possibilité d'obtenir du personnel qualifié et du matériel pour effectuer un diagnostic du réseau d'eau potable et une campagne de recherche de fuites, afin de continuer la démarche d'amélioration et du rendement du réseau d'eau.

Cette campagne de recherche de fuites débutera par une visite du réseau le jour et permettra de manipuler les différentes vannes ainsi que le repérage des ouvrages hydrauliques situés sur le réseau. Après changement des vannes défectueuses, si besoin, une autre visite du réseau avec manipulation des vannes sera faite de nuit pour effectuer une sectorisation nocturne. Cette recherche permettra de définir les indices linéaires de fuite par secteur.

Suite à ce diagnostic, des plans seront réalisés et une campagne de recherche de fuites sera entreprise. A l'issue, un plan de priorisation des réparations suivant les conclusions faites sur le terrain sera réalisé. La Commune de Novalaise engagera ces réparations, dans la mesure du possible.

Madame le Maire indique que la rémunération pour la mise à disposition de personnel et de matériel par le Syndicat du Thiers sera facturée au temps réel passé sur le terrain et en fonction du nombre d'agents :

- Heures de jour (horaire de travail) : 30 € HT/h et par agent et 10 € HT par véhicule,
- Heures de nuit (22H à 6H00) : 60 € HT/h et par agent et 10 € HT par véhicule.

Il est proposé d'accepter cette convention.

Décision du Conseil Municipal : acceptation, à l'unanimité, de la convention entre la Commune et le Syndicat du Thiers pour mise à disposition de personnel pour permettre d'effectuer une analyse et une campagne de recherches de fuites sur le réseau d'eau potable.

III.4 PLU : présentation de la prise en compte des remarques après arrêt et approbation du PLU

Madame le Maire indique que suite à l'arrêt du PLU, le 23 septembre 2019, le projet de plan local d'urbanisme, soumis à enquête publique (du 28 janvier 2020 au 28 février 2020) a fait l'objet de modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

L'annexe « prise en compte des remarques après arrêt » détaillant les modifications intervenues a été adressée, fin de semaine 20, aux membres du Conseil Municipal avec l'ensemble des pièces du dossier de PLU.

Madame le Maire présente à l'écran cette annexe et la commente.

Elle donne la parole à Monsieur David WROBEL, conseiller délégué en charge du PLU, pour relater l'ensemble du déroulé de la procédure « révision du PLU ». Monsieur TAIN déplore le manque d'ambitions concernant le domaine énergétique dans ce PLU. Madame Anne-Marie JULIEN répond que tout ne peut pas être réglementé dans un PLU. Contraindre l'application de normes énergétiques supplémentaires implique d'importants surcoûts sur les futures constructions et tous les ménages ne peuvent pas se le permettre. Monsieur GUILLERMARD s'allie à cette remarque et indique que des aides ont été données lors de précédents mandats pour favoriser les économies d'énergie (lotissement communal de l'Eglat – bâtiments OPAC Pré Rampeau).
Madame le Maire conclue que trop de contraintes pour les ménages les plus modestes ne sont pas acceptables.

Madame le Maire remercie Madame Catherine LAUDE, adjointe en charge du PLU au précédent mandat, et l'ensemble des membres de la commission « PLU » pour la préparation, la constitution et le suivi de ce dossier.

Au vu de cette présentation et considérant que le projet de PLU est prêt à être approuvé, le conseil est invité à délibérer.

Décision du Conseil Municipal : Approbation du PLU (16 pour / 3 abstentions).

IV INFORMATIONS

IV.1 Elections des 20 et 27 juin 2021 : présentation de l'organisation des bureaux de vote

Madame le Maire indique, au vu de la circulaire ministérielle et du contexte sanitaire, que le conseil scientifique recommande de solliciter, en priorité, des personnes vaccinées ou immunisées et à défaut de faire réaliser un dépistage dans les 48 heures précédant le scrutin, pour la tenue des bureaux de vote

Notre commune compte 2 bureaux de vote (A-G / H-Z) qui, chacun, accueilleront 2 scrutins différents : élections départementales et élections régionales, soit 4 scrutins à organiser simultanément, et ce sur 2 dimanches.

Les scrutins seront ouverts de 8H à 18H00.

Chaque bureau sera composé d'un président, d'au moins deux assesseurs et d'un secrétaire.

Lorsque les 2 scrutins sont organisés dans une même salle (notre cas), les fonctions de président et de secrétaire du bureau de vote pourront être mutualisées.

Madame le Maire présente le tableau de permanence et indique qu'une conseillère municipale s'est désistée. Des modifications vont être apportées. Il est, d'ores et déjà, demandé aux conseillers de communiquer leur souhait sur l'horaire de remplacement.

IV.2 Informations diverses

- Fête des mères : vendredi 28 mai 2021 – 18H00 – place des Quatre Saisons
- Journée mondiale de l'environnement - nettoyage de sentiers à Novalaise : samedi 5 juin 2021

Séance levée à : 21H45.

Le secrétaire de séance,

Denis GUILLERMARD

Le Maire,

Claudine TAVEL

MAIRIE DE NOVALAISE (Savoie)